

Malades imaginaires

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1919)**

Heft 29

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

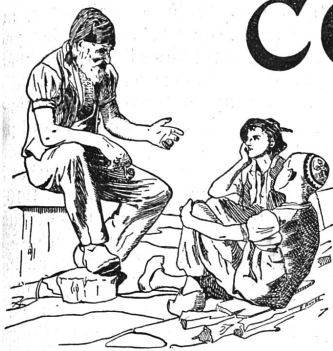
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE. et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 19 juillet 1919. — Lè nom dao Dzorât (Marc à Louis). — Les gyms (V. F.). — Malades imaginaires. — Une complainte. — L'hôte de la Tour (Pierre Giffard). — Dernière patrouille (Henri Steckler). — Feuilletton : La maison du Chat-qui-pelote (Honoré de Balzac). — Boutades.

LÈ NOM DAO DZORAT

Tlè nom dâo Dzorât sant biau !
Nom de carrâie, nom de riô,
Nom de velâdzo,
Nom que l'écho dein lè bosson
Ritoule quemet 'na brison !
Ah ! quin leingâdzo.

Oûde-vo ? Lé, dein lè nohîre,
La bise subye et fâ : *Mézire !*
Mézire ! Eh vâi !
Ah ! clli subliet dein lè sapelle
Vo reinmoue quand tsante : *Cossalle !*
Roprâ ! Penâ !

Ti lè nom dâo Dzorât sant clliâ !
Pe forta, l'ouïvra l'a zonnâ :
Syîns ! Syîns ! pu l'a bramâ :
Crra ! Montprêcârê !
Et cein l'è grand, et cein l'è tsaud,
Quand l'è que dêvese bin hiaut
Noutra vaudâre !
Ti lè nom dâo Dzorât sant biau.

Lè modzon, bolet et armaille,
Quand ie guelenant lau senaille,
Ie diant : *Vouliens !*
Et dâi moif tote lè cliiotte
Sè repondant dein lau perrotse :
Guelein ! Ferleins !
Ti lè nom dâo Dzorât sant fin !

Et ti lè riô, ti lè rialet,
Du lo Taleint tant qu'âo Grenet,
Tant qu'à la vela,
Ein couchieint de nion reveilli,
Djuvant : *Coullâie ! Savegni !*
Et *Frâidevela !*
Clliau nom dâo Dzorât fant pliiézi.

Lè fllîhî dein tote lè grandze
Fiézant à quatro, lo retsandze :
Pan, pan ! *Lo Man !*
Lè pronme et lè preniau bi rodzo
Ein tseizeint dian-te pas : *Carodzo !*
Aovri lè man :

Ti clliau nom sant po lè gormand.
Tsâlet-à-Goubel ! Montherond !
Vutsèrein ! Palindzo ! Sèryon !
L'è biau à oûre.
Ie m'ein cheinto tot rebouilli
L'è la musique dau paï !
On pâo ein dzotze.

Ti clliau nom sant dâi nom ami !
Ti lè nom dâo Dzorât sant biau !
Nom de seindâ et nom d'ottô,
Nom de velâdzo !
Quand lè que sari âi rancot
Voudrî pouâi dere dêvant lo
Derrâi voyadzo :

Ti lè nom dâo Dzorât sant biau !
MARC A LOUIS.

Est-ce qu'il jure toujours ? — Un brave pasteur a pris le bateau à Ouchy pour Evian. Le

temps est à l'orage et le pilote jure comme un simple charretier.

Le pasteur (au capitaine). — Mais c'est effrayant d'entendre ces imprécations. Qu'a-t-il donc cet homme ?

Le capitaine. — Il est comme ça, que voulez-vous ? Et vous savez, tant qu'il jure, vous pouvez être tranquille : il n'y a pas de danger !

Le temps se fait plus menaçant. Le bateau roule affreusement. Nos passagers donnent des signes manifestes de malaise ou d'inquiétude.

Alors, le pasteur :
— Dites-moi, capitaine, jure-t-il toujours, au moins, votre pilote ?

LES GYMS

A l'hôtel du Soleil, à Lucens. Neuf heures du matin. La maison est pleine de gymnastes en culotte blanche. Ce sont les Amis-Gyms d'Yverdon. Dans quelques instants, ils montreront leur valeur au jury du concours cantonal. La pluie n'altère pas leur belle humeur. Un accordéon dans les mains, l'un d'eux, jeune homme de seize ans à peine, tire de son instrument des sons qui font penser tour à tour à la flûte et au violoncelle. Tant de charme émane de son jeu que subitement se taisent les conversations. Ce virtuose est, nous dit-on, l'enfant d'une famille dont tous les membres sont des artistes nés. Quand il joue des vases, ses camarades esquissent entre les tables des pirouettes avec une grâce à rendre jalouses les meilleures des danseuses.

Ce qui frappe le voyageur perdu dans cette jeunesse, ce sont les bonnes manières de ces gyms. Pas un cri, nul propos discourtois. On les sent heureux d'être réunis, d'affronter ensemble les épreuves de la journée, de faire honneur à leur drapeau. Un homme dans la quarantaine nous montre avec fierté trois beaux gars, assis en face de lui, aux côtés de leur mère : « Ce sont mes fils, tous gyms, comme moi-même ! » nous dit-il. « La gymnastique, voyez-vous, il n'y a rien de tel pour faire des corps robustes, de bons soldats, des patriotes. Et si vous saviez le bonheur qu'on a de se retrouver dans des fêtes comme celle d'aujourd'hui ! Les gyms d'une même société, c'est des frères. La longueur des séparations, les différences des conditions sociales, rien ne viendra à la traverse de leur amitié ; toujours ils se tendront la main et se tutoyeront ; des gyms qui se diraient *vous*, ça serait contre nature... »

Notre interlocuteur parlait avec cette éloquence qui vous prend, parce qu'elle vient de l'âme. Nous l'aurions volontiers entendu de longs instants ; mais, sur un claquement de mains de leur moniteur, les gyms s'étaient levés comme un seul homme et, une minute après, alignés quatre à quatre, ils descendaient d'un pas souple à la prairie servant d'arène.

A la nuit tombante, nous les vîmes quitter Lucens, dans le même bon ordre. Ils remportaient la première couronne de laurier. Vivent ces bons gyms !
V. F.

MALADES IMAGINAIRES

On parle souvent de certains malades trop nerveux qui attribuent à leur médecin les maux souvent imaginaires dont ils souffrent. A ce propos, les *Annales* contenaient le fait suivant :

Le célèbre Velpeau eut à soigner un riche négociant qui, après une opération des plus douloureuses, prenait le chemin de la folie.

Il croyait fermement avoir une couleuvre dans le corps. Il ne parlait que de ce reptile qui rampait ou se tordait dans ses entrailles.

— Demain, lui dit Velpeau, consulté, je vous administrerai un vomitif et nous verrons bien si la couleuvre se décidera à sortir.

Le jour suivant, au moment où la médecine opère, une belle couleuvre achetée chez le plus proche pharmacien est dextrement placée dans la cuvette.

— Enfin ! s'écrie Velpeau, la voilà... Elle devait vous gêner beaucoup !

Et le malade de sourire et de féliciter son sauveur.

Mais, tout à coup, son regard s'inquiète, ses lèvres se contractent. Les douleurs le reprennent.

— Ah ! docteur, gémit-il, ce n'est pas tout. Elle avait des petits, j'en suis sûr. Je les sens, ils remuent, ils cherchent leur mère...

Un peu agacé de cette obstination, Velpeau a un trait de génie :

— Allons donc, c'est impossible, dit-il en examinant la couleuvre. *C'est un mâle !*

Le pauvre fou n'avait rien à répondre. Il fut convaincu et se trouva guéri...

Chez la spirite. — Je voudrais vous demander de faire apparaître l'ombre de ma femme, décédée il y a quelques jours.

— Pourquoi ?

— Je désirerais lui demander où elle peut bien avoir fourré mes boutons de manchettes !
L. Mx.

La Patrie suisse. — Le numéro du 9 juillet nous apporte une gerbe d'actualités suisses des plus intéressantes. Tout d'abord, un excellent portrait du nouveau juge fédéral M. Paul Rambert ; puis ceux du colonel Steinbuch, du professeur Aubert, de Neuchâtel, et du regretté Louis Zwahlen, député de Lausanne. A l'occasion du centenaire de Gottfried Keller, voici la maison où il est né, celle où il est mort et sa tombe. Voici l'immeuble loué à Genève pour le siège des Croix-Rouges ; la villa Prangins, qu'habite l'ex-couple impérial d'Autriche, le Club suisse de femmes alpinistes, à Sonchaud ; des soldats suisses accompagnant en Pologne un train de ravitaillement ; des groupes costumés du cortège de la Paix, à Lausanne. — S. B.

UNE COMPLAINTE

Le 3 juillet 1744, il y eut à Ste-Croix et Bullet un très important incendie, un vrai désastre. Cet événement donna lieu à la curieuse complainte suivante, que nous reproduisons d'après la *Feuille d'avis de Ste-Croix*. Elle se chantait sur l'air : *Approché, je vous prie.*